



DÉVELOPPER PLUS QU'UNE APTITUDE UNE ATTITUDE

Code : JI ADR

7 h

Delais d'accès :
Aucun

ADR



FORMATION AUX NOUVEAUTÉS DE L'ADR 2023

PUBLIC & PRÉREQUIS

Conseillers à la sécurité, responsables et personnels des entreprises intervenant dans le transport de marchandises dangereuses : emballeur, expéditeur, chargeur, transporteur, déchargeur, destinataire .

ACCESSEURITÉ

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Actualiser les connaissances « ADR » des personnels concernés par l'application de la réglementation du transport de marchandises dangereuses par route.

Acquérir les bases d'une méthodologie pour renseigner et rédiger le rapport annuel du conseiller à la sécurité et les rapport d'accidents de transports de marchandises dangereuses.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 1.3 de l'A.D.R.

PLAN DE LA FORMATION

ACCUEIL

Programme - Objectifs

ADR 2023 : PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Le nouveau tableau du 1.1.3.6 ;
- Les récipients à pression rechargeable ;
- Nouvelles définitions - les abréviations ;
- Contrôles de l'activité des conseillers à la sécurité ;
- Nouvelles règles de classification ;
- Tableau A : nouvelles rubriques et modifications de rubriques ;
- Modifications de certaines dispositions spéciales ;
- Nouvelle règles d'utilisation des contenants ;
- Modifications concernant le marquage et la documentation ;
- Nouvelles règles de construction des contenants ;
- Nouvelles règles concernant les véhicules.

ARRÊTE FRANÇAIS TMD : PRÉSENTATION DES AMENDEMENTS

LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEILLER À LA SÉCURITÉ

Rappels sur la structure générale du rapport annuel du conseiller à la sécurité.

Présentation d'une méthode de rédaction d'un rapport annuel.

LE RAPPORT D'ACCIDENT

Rappels sur la structure générale du rapport d'accident d'un transport de marchandises dangereuses.

Présentation d'une méthode de rédaction d'un rapport d'accident.

QUESTIONS DIVERSES

SYNTHÈSE ET ÉVALUATION DU STAGE

APTITUDES ET COMPÉTENCES

A l'issue de la formation le stagiaire connaîtra les principales modifications réglementaires apportée à la nouvelle version 2023 de l'ADR ainsi que les amendements de l'arrêté français TMD.

Il aura acquis des bases pour pouvoir renseigner et rédiger le rapport annuel du conseiller à la sécurité ainsi que les rapports d'accidents

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

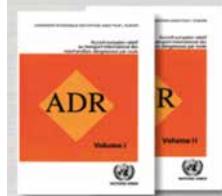
Présentations informatiques Powerpoint, quiz interactifs, questionnaires d'évaluation, documentation stagiaire. Arrêté TMD et volumes I et II de l'ADR 2023.

Présentation multimédia



Formation en mode présentiel

Théorie = 100 %



Documentation stagiaire

Pédagogie participative



Formateur conseiller à la sécurité pour le transport de marchandises dangereuses.

Délivrance d'une attestation de stage